

COMMUNE DE  
CASTAGNIERS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS  
PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

PLAN DE ZONAGE

Copie certifiée conforme à l'arrêté préfectoral  
Du 24 juin 2002

L'IDTPE  
Bernard MARTIN

Ech : 1/5000

Juin 2002

PRESCRIPTION DU PPR conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995 : 23 janvier 2001

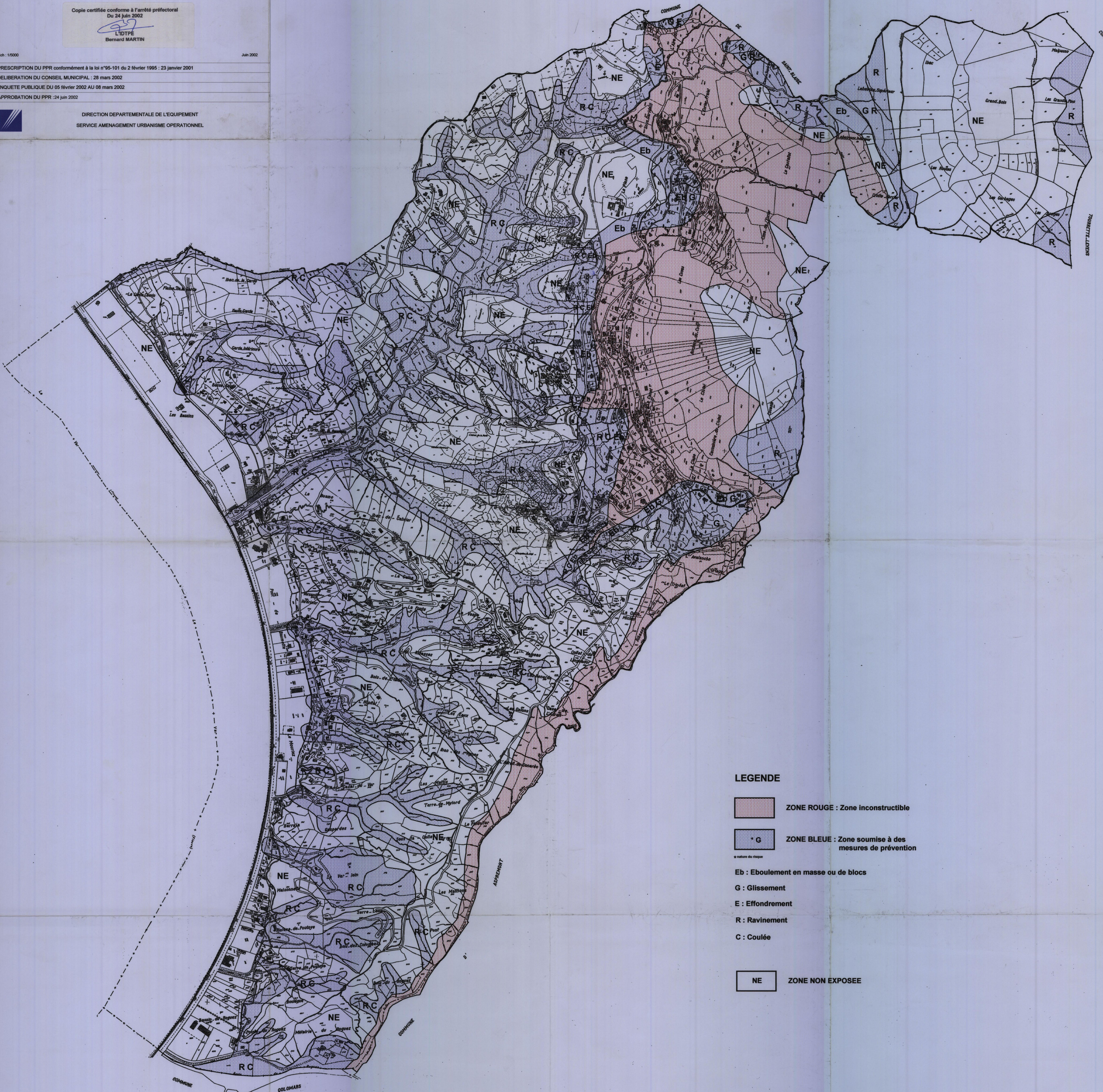
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 28 mars 2002

ENQUETE PUBLIQUE DU 05 février 2002 AU 08 mars 2002

APPROBATION DU PPR : 24 juin 2002



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT  
SERVICE AMENAGEMENT URBANISME OPERATIONNEL



LEGENDE

ZONE ROUGE : Zone inconstructible

ZONE BLEUE : Zone soumise à des mesures de prévention

Eb : Eboulement en masse ou de blocs

G : Glissement

E : Effondrement

R : Ravinement

C : Coulée

ZONE NON EXPOSEE